

ÉCO RÉGION

MY FERRY LINK : LA DÉCISION DU TRIBUNAL D'APPEL CONNUE CE MATIN



CALAIS. Les six cents salariés de la compagnie My Ferry Link auront l'esprit tourné vers Londres, ce matin. La décision du tribunal d'appel sera en effet rendue publique à 11 h 30. On saura si cette juridiction confirme ou non la décision de l'autorité de la concurrence britannique qui, en juin 2014, avait prononcé l'interdiction de l'accès au port de Douvres pour les navires de la compagnie française, dont le groupe Eurotunnel est propriétaire. Quelle que soit la décision du tribunal ce matin, elle devrait à nouveau faire l'objet d'un recours suspensif devant un degré supérieur de juridiction.

RACHAT D'ARC INTERNATIONAL : L'ACCORD FINAL N'EST TOUJOURS PAS SIGNÉ

ARQUES. Le « *Term sheet* », l'accord final qui devait intervenir entre Noël et le Nouvel An pour la reprise d'Arc International n'est toujours pas signé entre PHP, les banques et l'État, a-t-on appris, hier, d'une source proche du dossier. Dans le même temps, les organisations syndicales ont rencontré le mandataire judiciaire, nommé par le tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer. Ce dernier leur a dit que l'accord majoritaire, s'il était trouvé entre les partenaires sociaux et la direction, devait être entériné avant le 9 février, date butoir de la mission du mandataire. Les syndicats n'ont donc pas réussi à obtenir un délai supplémentaire. Enfin, la CGT, FO et la CFDT vont écrire au CIRI pour lui demander de réunir en urgence la commission des accidents du travail et des maladies professionnelles pour que cette instance, tranche, une bonne fois pour toutes la possibilité, ou non, de reconnaître le site d'Arques en site amiante. H.V.

EUROTUNNEL : PLUSIEURS RECORDS DE TRAFIC BATTUS

CALAIS. Le Shuttle, la navette ferroviaire d'Eurotunnel qui relie Calais à Folkestone, a multiplié les records sur la période de fin d'année. Entre le 19 décembre et le 4 janvier, 217 791 voitures, bus et camions ont été transportés, ce qui constitue le plus grand nombre de véhicules jamais chargé dans l'histoire du groupe. Cela représente près de 600 000 passagers qui ont voyagé sur cette période, et pour les seuls véhicules, 175 821 voitures transportées soit une hausse de 8 % par rapport au précédent record historique. Plus remarquable encore, plus de 19 000 véhicules ont été transportés dans les deux sens sur la même journée du vendredi 19 décembre. C'est le chiffre le plus élevé jamais atteint en 20 ans d'exploitation concernant le trafic journalier.

EN PLEINE CROISSANCE, LARECOLTE.FR LÈVE 1 MILLION D'EUROS

LILLE. Proposer aux agriculteurs de s'unir pour mieux acheter, telle est l'idée simple qui a présidé, en 2011, à la création à Lille de Cebag, pionnier de la vente à distance dans le monde agricole. Sous la marque larecolte.fr, l'entreprise propose aux agriculteurs des achats groupés de fournitures, petits matériels et consommables. Trois ans plus tard, l'entreprise est en plein développement, avec 1,8 million d'euros de chiffre d'affaires, plus de 1 200 références commercialisées sur son site, visité au moins une fois par 100 % des agriculteurs français. En plein essor, larecolte.fr vient de finaliser une levée de fonds d'un million d'euros auprès de Starquest Capital, Sopromec et Finorpa. De quoi se donner les moyens d'investir en 2015 dans une communication volontariste et un nouvel entrepôt.